

ETABLISSEMENT FONDÉ EN 1853

PHILIP WERLEIN,

LIMITE

614-616 RUE DU CANAL

PIANOS.

MUSIQUE.

NEW YORK... DEPECHES TELEGRAPHIQUES

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIEE

Jusqu'à la dernière heure.

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIEE

Service Spécial

DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE.

Nouvelles Etrangères.

PROCES DREYFUS.

Déposition du capitaine Lebrun - Renault et d'autres officiers.

Feuilleton

L'Abeylle de la N. O.

DETRESSE MATERNELLE

PAR HENRI GERMAIN.

Le public a été admis dans la salle à 9 h 30 du matin.

Le témoin explique qu'il n'a fait aucune allusion à l'aveu de Dreyfus pendant son entrevue avec le président Casimir Périer.

Le capitaine Lebrun-Renaud aurait dit garder son carnet de notes, dans lequel il affirme qu'il a pris note de sa conversation avec Dreyfus.

Le capitaine parle à haute et intelligible voix. Dreyfus répond avec calme au capitaine.

Le capitaine Lebrun-Renaud a dit en confirmant l'aveu. Dreyfus réplique qu'il n'a pas parlé au Capt. d'Atell.

Le Capt. Lebrun, rappelé, dit que

cela est vrai; mais il ajoute que le Capt. d'Atell était présent et a pu entendre la conversation.

Me Labori fait remarquer que le capitaine d'Atell n'a pas parlé de cette affaire à ses chefs.

Le colonel Jousset demande à Dreyfus pourquoi il a mentionné le terme de trois ans; à quoi Dreyfus répond :

Je n'ai pas cité les trois ans comme terme. J'ai dit seulement que dans deux ou trois ans, mon innocence serait reconnue.

Je désire constater, mon colonel, que comme une des lettres du général Gonse le démontrent, mes paroles n'avaient pas le sens que de esprits prévenus contre moi lui ont donné.

Le général de Boisdeffre nie que le major lui ait exprimé qu'il était convaincu de l'innocence de Dreyfus.

Le major maintient sa déclaration, cependant. Voici des détails de la séance :

Le 5 janvier 1895, jour de la dégradation du prisonnier, vous avez reçu l'ordre de le conduire de la prison du Cherche-Midi à l'Ecole Militaire.

Après la dernière visite de Du Paty de Clam à Dreyfus, celui-ci écrivit au ministre de la guerre une lettre qu'il terminait ainsi :

Après la lecture de sa condamnation, on a eu de la peine à l'empêcher de se briser la tête contre le mur.

Après la dernière visite de Du Paty de Clam à Dreyfus, celui-ci écrivit au ministre de la guerre une lettre qu'il terminait ainsi :

Après la lecture de sa condamnation, on a eu de la peine à l'empêcher de se briser la tête contre le mur.

Après la dernière visite de Du Paty de Clam à Dreyfus, celui-ci écrivit au ministre de la guerre une lettre qu'il terminait ainsi :

Après la lecture de sa condamnation, on a eu de la peine à l'empêcher de se briser la tête contre le mur.

Après la dernière visite de Du Paty de Clam à Dreyfus, celui-ci écrivit au ministre de la guerre une lettre qu'il terminait ainsi :

Le général de Boisdeffre nie que le major lui ait exprimé qu'il était convaincu de l'innocence de Dreyfus.

Le major maintient sa déclaration, cependant. Voici des détails de la séance :

Le 5 janvier 1895, jour de la dégradation du prisonnier, vous avez reçu l'ordre de le conduire de la prison du Cherche-Midi à l'Ecole Militaire.

Après la dernière visite de Du Paty de Clam à Dreyfus, celui-ci écrivit au ministre de la guerre une lettre qu'il terminait ainsi :

Après la lecture de sa condamnation, on a eu de la peine à l'empêcher de se briser la tête contre le mur.

Après la dernière visite de Du Paty de Clam à Dreyfus, celui-ci écrivit au ministre de la guerre une lettre qu'il terminait ainsi :

Après la lecture de sa condamnation, on a eu de la peine à l'empêcher de se briser la tête contre le mur.

Après la dernière visite de Du Paty de Clam à Dreyfus, celui-ci écrivit au ministre de la guerre une lettre qu'il terminait ainsi :

Après la lecture de sa condamnation, on a eu de la peine à l'empêcher de se briser la tête contre le mur.

Après la dernière visite de Du Paty de Clam à Dreyfus, celui-ci écrivit au ministre de la guerre une lettre qu'il terminait ainsi :

Le général de Boisdeffre nie que le major lui ait exprimé qu'il était convaincu de l'innocence de Dreyfus.

Le major maintient sa déclaration, cependant. Voici des détails de la séance :

Le 5 janvier 1895, jour de la dégradation du prisonnier, vous avez reçu l'ordre de le conduire de la prison du Cherche-Midi à l'Ecole Militaire.

Après la dernière visite de Du Paty de Clam à Dreyfus, celui-ci écrivit au ministre de la guerre une lettre qu'il terminait ainsi :

Après la lecture de sa condamnation, on a eu de la peine à l'empêcher de se briser la tête contre le mur.

Après la dernière visite de Du Paty de Clam à Dreyfus, celui-ci écrivit au ministre de la guerre une lettre qu'il terminait ainsi :

Après la lecture de sa condamnation, on a eu de la peine à l'empêcher de se briser la tête contre le mur.

Après la dernière visite de Du Paty de Clam à Dreyfus, celui-ci écrivit au ministre de la guerre une lettre qu'il terminait ainsi :

Après la lecture de sa condamnation, on a eu de la peine à l'empêcher de se briser la tête contre le mur.

Après la dernière visite de Du Paty de Clam à Dreyfus, celui-ci écrivit au ministre de la guerre une lettre qu'il terminait ainsi :

Le général de Boisdeffre nie que le major lui ait exprimé qu'il était convaincu de l'innocence de Dreyfus.

Le major maintient sa déclaration, cependant. Voici des détails de la séance :

Le 5 janvier 1895, jour de la dégradation du prisonnier, vous avez reçu l'ordre de le conduire de la prison du Cherche-Midi à l'Ecole Militaire.

Après la dernière visite de Du Paty de Clam à Dreyfus, celui-ci écrivit au ministre de la guerre une lettre qu'il terminait ainsi :

Après la lecture de sa condamnation, on a eu de la peine à l'empêcher de se briser la tête contre le mur.

Après la dernière visite de Du Paty de Clam à Dreyfus, celui-ci écrivit au ministre de la guerre une lettre qu'il terminait ainsi :

Après la lecture de sa condamnation, on a eu de la peine à l'empêcher de se briser la tête contre le mur.

Après la dernière visite de Du Paty de Clam à Dreyfus, celui-ci écrivit au ministre de la guerre une lettre qu'il terminait ainsi :

Après la lecture de sa condamnation, on a eu de la peine à l'empêcher de se briser la tête contre le mur.

Après la dernière visite de Du Paty de Clam à Dreyfus, celui-ci écrivit au ministre de la guerre une lettre qu'il terminait ainsi :

AU PUBLIC.

Les acheteurs de la ville et de la campagne ayant besoin d'un des articles dont se compose notre stock, feront bien de venir examiner notre assortiment avant de s'adresser ailleurs.

Oscar Uter, Manager. L. UTER, HEIRS

1er sept.-11 Nos 233 et 235 RUE ROYALE.

BONNOT. Etablissement de Pompes Funèbres. RAUL BONNOT, GERANT. Nos 617, 619, 623, 625 RUE STE-ANNE.

Justement v'la des chimiques, allume et tiens-les bien, sans te brûler les pattes.

à la majorité de l'enfant une autre somme de vingt mille francs, par les soins d'un notaire, sans préjudice des envois d'argent qui pourraient lui être faits postérieurement.

difficilement. Le vent redoublait de violence; la Seine, absolument démontée, s'enfuit de lames moutonneuses, relativement énormes, qui faisaient s'entrechoquer sinistrement les chaudières amarrés le long des quais.

Julot continua de ramer sans répondre. Arrêtez-vous et abordez, ou nous tirons, reprit la voix.

leurs corps, les étreindre valent cas et mourir dans les profondeurs gélives du gouffre liquide qui se sentait déjà les attirer.